

**Discours de M. Marcio Barbosa**

**Directeur général adjoint de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)**

**à l'occasion de la clôture de la conférence internationale des bailleurs de fonds pour la sauvegarde et la promotion du patrimoine congolais**

**UNESCO, le 17 septembre 2004**

Monsieur le Vice-Président de la République démocratique du Congo,  
Excellences  
Mesdames, Messieurs

Au terme de cette conférence internationale de soutien au patrimoine culturel et naturel de la République démocratique du Congo, j'aimerais, au nom du Directeur général, Koïchiro Matsuura, vous remercier d'avoir répondu si nombreux à notre appel.

Les travaux effectués au sein des ateliers techniques ainsi que les débats et les échanges qui ont nourri cette semaine nous ont démontré que les mots solidarité et mobilisation n'étaient pas vides de sens.

La conférence qui vient de s'achever apporte en effet de nouvelles et très précieuses perspectives d'actions aux efforts engagés dans ce domaine depuis quatre ans par l'UNESCO, avec l'appui de l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature, du gouvernement belge, de la Fondation des Nations Unies et des organisations de conservation.

Ces efforts, vous le savez, ont notamment permis, en dépit des conflits qui ont embrasé la région, de limiter les dommages subis par les cinq sites du patrimoine mondial que compte la RDC. L'intégrité durable de ces sites n'est cependant pas acquise, et nombre d'entre eux attendent encore une pleine et entière protection.

Dans ce contexte, la volonté exprimée par les ONG, de la Banque Mondiale, de l'Union Européenne, du Programme des Nations Unies pour l'Environnement, ainsi que des gouvernements belge, italien, français, allemand, pour renforcer l'action coordonnée de la communauté internationale en faveur du patrimoine congolais comme de la biodiversité en Afrique centrale, est extrêmement encourageante.

De même, nous sommes particulièrement heureux des différents engagements pris par la RDC, par la voix de son Vice – Président, M. Z'Ahidi Ngoma, pour lancer une politique active et ambitieuse de réforme des modes de conservation du patrimoine national congolais. En particulier, je retiendrai les différentes mesures annoncées concernant les

mécanismes de gestion des sites, de rémunération des personnels ou de participation des populations au développement et à la sauvegarde des aires concernées, ce dont nous nous réjouissons tout particulièrement.

Nous voici donc en quelque sorte à la croisée des chemins.

Après le succès du projet conjoint UNESCO-Fondation des Nations Unies intitulé « sauvegarde de la biodiversité en zone de conflit armé : préserver les sites du patrimoine mondial de la RDC », après avoir gagné la confiance du gouvernement belge et celle des autres bailleurs, il nous faut à présent entamer, sur la base des différentes mesures envisagées et nous fonds obtenus, une nouvelle phase d'action.

La communauté internationale s'est mobilisée pour cette phase II car elle sait bien que se joue ici la question même du développement économique et de l'avenir de la diversité biologique et culturelle de tout un pays.

Le sort du patrimoine de la RDC nous concerne tous, sachons donc unir nos efforts et nos capacités de mobilisation. Mais au-delà, faisons en sorte que les communautés locales s'engagent à leur tour, de façon durable, dans la gestion et la promotion d'un patrimoine qui est à la fois leur force et leur avenir.

M. le Vice – Président, Excellences, Mesdames, Messieurs, je vous remercie très vivement du temps que vous avez bien voulu consacrer aux travaux de cette semaine et vous donne, je l'espère, bientôt rendez-vous pour rendre compte des résultats de cette nouvelle phase de mobilisation internationale en faveur de la sauvegarde du patrimoine naturel et culturel de la RDC.

Je vous remercie de votre attention.